

COLLECTION DE SOLUTIONS



www.entrepreneursdavenir.com

EDITO

En 2009, le Parlement des Entrepreneurs d'avenir a été lancé à l'Assemblée nationale. En 2011, il s'est tenu à Nantes, sur le campus de l'école Audencia. Pour sa 3ème édition, en 2013, le Parlement se déroule au Conseil Economique Social et Environnemental, 3ème chambre de la République et institution phare du débat citoyen et de la réflexion sur la société de demain.

Le Parlement des Entrepreneurs d'avenir met à l'honneur et réunit des entreprises et organisations qui concilient efficacité et responsabilité sociale, engagement éthique et environnemental. Il valorise l'action des entrepreneurs, acteurs associatifs, représentants des pouvoirs publics pionniers et engagés dans l'émergence d'une économie innovante et responsable.

Les débats du Parlement des Entrepreneurs d'avenir ont pour but de générer des idées et pratiques nouvelles, de participer à l'émergence d'un progrès global, équitable et durable. Les Entrepreneurs d'avenir sont les principaux acteurs des débats. Ils témoignent de leurs expériences.

Ces rencontres mobilisent l'intelligence collective d'un écosystème d'acteurs : chefs d'entreprise, parties prenantes de la sphère économique (associations, ONG, experts...), investisseurs d'avenir, grandes écoles, universités et acteurs publics nationaux et internationaux (collectivités locales, ministères, institutions). La construction de l'entreprise d'avenir est un chantier qui dresse un horizon stimulant pour tous.

L'heure des constats est passée, les dernières conclusions du GIEC sont alarmantes, seules les solutions doivent désormais nous mobiliser. Entrepreneurs, élus, citoyens, les solutions qui portent le sens et les réponses aux changements souhaitables sont déjà là. Elles sont parfois embryonnaires, partielles ou imparfaites mais elles sont déjà mises en œuvre par des entrepreneurs et autres artisans du changement.

Afin d'alimenter cette 3ème édition du Parlement dont la question centrale est « Et si l'entreprise avait les solutions ? », des entrepreneurs nous livrent leurs solutions.

Entre juillet et octobre 2013, nous avons recueilli de nombreuses solutions dont les porteurs ont mesuré l'impact, les effets produits et le potentiel de développement. Elles seront enrichies pendant et à l'issue du Parlement des 5 et 6 novembre.

Jacques Huybrechts

Fondateur du Parlement des Entrepreneurs d'avenir

PARTIE 1 TEMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS QUI ONT DES SOLUTIONS

Consultation nationale de juillet à octobre 2013. Entretiens réalisés et restitués pour le réseau Entrepreneurs d'avenir par Fabienne GUILLAUD (Mission de MBA Management de la performance durable de l'ISC Paris).

METTRE L'HUMAIN AU COEUR DE LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

.....
ISAAC GETZ

Professeur à l'ESCP Europe, conférencier international et auteur de *Liberté & Cie* (Flammarion, 2013)

> ENJEU / REMETTRE L'HOMME ET SA LIBERTÉ AU CŒUR DE LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

> SOLUTION / ENTREPRISES, LIBÉREZ VOS SALARIÉS : RENDEZ-LES HEUREUX ET MOTEURS DE LA PERFORMANCE EXTRAORDINAIRE.

Des dirigeants visionnaires ont su libérer leur entreprise de la bureaucratie hiérarchique qui obérait l'initiative, conduisant au retour à l'implication de tous pour le bien de l'entreprise. Cela implique pour l'entreprise de construire un environnement organisationnel qui rétablisse le respect et la confiance en l'intelligence des salariés. En parallèle, une démarche de développement personnel renforcée doit être mise en

ENVIRONNEMENT, EN VUE DE GARANTIR L'EMPLOI, EN PARTICULIER CELUI DES PERSONNES HANDICAPÉES.

L'entreprise est organisée en petits collectifs appelés «villages» avec un pilote sans lien hiérarchique avec le reste du groupe. Ensemble, ils travaillent sur des sujets qualité, productivité, ergonomie, sécurité, 5 S ou encore environnement. Les idées apportées par tous, les solutions trouvées et les améliorations mesurées font chaque jour progresser l'entreprise.

Forte de son expérience et suite au documentaire de Carole TRESKA « Direction des Richesses Humaines » de janvier 2010 diffusé sur France 5, Bretagne Ateliers s'est déclaré prestataire de formation et accompagne des entreprises dans leurs démarches d'accueil et d'insertion de personnel handicapé.

Bretagne Ateliers : entreprise industrielle du secteur adapté

Effectif : 600 dont 440 travailleurs handicapés

CA : 21,4 millions d'euros

GEORGES FONTAINES

PDG et fondateur de Techné

> ENJEU / S'ENGAGER SUR UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE EN FAVEUR DU CAPITAL HUMAIN POUR GÉNÉRER DE L'ENGAGEMENT, SE DIFFÉRENCIER ET PRODUIRE DES PERFORMANCES PLUS PÉRENNES ET NOUVELLES.

> SOLUTION / MISER SUR LE CAPITAL HUMAIN, EN PARTICULIER SUR LA RESPONSABILISATION ET LA PARTICIPATION DES SALARIÉS À LA GESTION FINANCIÈRE, EN SOLLICITANT LEUR FINANCEMENT POUR L'ENTREPRISE ET SES INFRASTRUCTURES.

Techné a mis en place des systèmes de financement qui suivent l'économie, le salaire mobile (fixe mobile basé sur les résultats du mois), voire dans les périodes de crises une baisse de salaire (1983, 2009) pour se caler sur les besoins de la société et éviter les licenciements. En période de redémarrage de l'économie (2004 et 2005) les salaires ont remonté de 20%, en lien avec la progression de l'activité de l'entreprise permise grâce au maintien de l'effectif (24 % pour Techné contre 4% pour la profession). Cela s'accompagne d'une transparence de l'information financière vis-à-vis des salariés et d'une formation permanente sur l'efficacité financière.

Par ailleurs, les salariés ont la possibilité d'être propriétaires des murs de la société,

de la société civile immobilière (SCI), via la détention de parts de capital en réserve, véritable incitatif à l'épargne (1.000 € d'investissement au départ pour 1.000 € de revenu actuellement).

Techné : fabrication de joints d'étanchéité et soupapes de sécurité

Effectif : 350 personnes

CA : 33,2 millions d'euros

GENERALI accompagne et soutient le développement de la démarche d'Entrepreneurs d'avenir depuis 2009.

En mettant en place le label « Agir Pour Notre Avenir », l'assureur s'est résolument positionné sur le développement durable et la démarche de Responsabilité Soci(ét)ale des Entreprises. Il se propose d'accompagner les PME de façon innovante et partenariale. GENERALI audite les PME/PMI dans une meilleure prise en compte et résolution de leurs risques comme de l'impact de leur activité économique sur l'environnement économique, social et naturel qui les concerne.



DONNEZ-NOUS VOS SOLUTIONS

CONTACT ENTREPRENEURS D'AVENIR

contact@entrepreneursdavenir.com

Tel : 01 45 44 51 75

<http://twitter.com/EntrepreneurAv>

www.entrepreneursdavenir.com